

REVUE DE PRESSE du 11 au 15 avril 2011

Les évènements majeurs de la semaine

Notre dernière Revue de Presse évoquait entre autres la déferlante de lettres marquant la rupture entre un bon tiers des GMP et celui qu'ils ont soutenu avec force suspensions, menaces, pressions, tout au long des 16 derniers mois.

La semaine qui s'achève s'est avérée dans le droit fil de la précédente et bien plus spectaculaire encore.

Ce qui nous a permis de vous relater ci-après :

- Les progrès de la résistance sur le terrain ayant mené à une « reculade-enfumage » du Guide
- La course débridée vers la succession que l'ex guide suprême semble ouvrir... ou pas ?

Sans oublier avant de conclure quelques articles divers tous aussi croustillants les uns que les autres.

Après une telle semaine qui laissent penser que la fin du Guide est en vue, Philippe et Bernard commencent à envisager de laisser leurs fonctions de rédacteurs de la présente Revue qui risque fort d'être dans quelques temps sans objet. Mais n'est pas là leur plus grand souhait ?

Les progrès de la résistance sur le terrain

Stimulées par le compte rendu de l'audience du 5 avril, la résistance va crescendo !

Le Lundi 10 avril

Le bal de la résistance est incontestablement ouvert par le **Myosotis Réunionnais** : « [Lorsque les Loges font peur](#) ». Onze GMP se sont (au moment de la publication de cet article) désolidarisés de celui qui les avait nommés. Quelles sont leurs réelles motivations ? Que pensent-ils du projet de voir leurs successeurs élus par les Loges ?

Cet article se termine par le rappel de la lettre suggérée la veille par le **Myosotis Limousin Marche Périgord** insérée dans : « [Pour qui sonne Legras ?](#) ». Ce modèle, inspiré à Zorbec Legras par celle des tous premiers GMP désolidariés, est de nature à donner de bonnes inspirations à d'autres Loges, nous vous le communiquons en annexe 1.



Notre dernière revue de presse vous avait fait part de l'invitation faite aux Loges de la Province Neuilly Bineau de boycotter la tenue de Grande Loge prévue pour le 26 avril. Le **Myosotis Neuilly Bineau** nous annonce ce jour que : « [Neuilly Bineau province fière](#) » voit sa tenue de Grande Loge reportée sine die afin de préserver l'harmonie et éviter un fiasco.



Simultanément, le **Myosotis de Neustrie** nous avise de la : « [Démission du VM de la Loge Nationale d'Instruction du RER](#) ». Ce dernier s'exprime ainsi :

« [...] C'est pourquoi en ma qualité de Vénérable Maître de la Loge d'Instruction Nationale du RER je vous demande solennellement de renoncer à votre prétention d'être toujours Grand Maître de la GLNF et de laisser avec diligence l'administrateur judiciaire organiser au plus vite la désignation d'un nouveau Grand Maître conformément à la procédure définie par nos statuts.

Dans l'attente j'invite tous les Frères appartenant au Rite Ecossais Rectifiés à continuer à travailler dans la paix et l'harmonie dans leurs Loges et au sein de la GLNF. »



C'est à 14h35 que le temps fort de la journée se manifeste. Selon une coutume qui confine à la tradition, l'annonce vient du **Blog La Lumière de l'Express** : « [Retour cinglant d'Alain Juillet que le Grand Maître François Stifani a envoyé balader](#) ». Nos yeux ébaubis y découvrent l'abondance des courriers adressés par notre EX à la Présidence de la République, allant même jusqu'à solliciter la Légion d'Honneur en faveur de... Lui-même. Alain Juillet évoque aussi les éventuelles suites pénales de l'audit sur les structures satellites. Ce courrier majeur est l'objet de notre annexe 2.



Ainsi que vous pouvez vous en douter, l'ensemble des blogs s'est très vite fait l'écho de cette bombe marquant le début d'une semaine qui s'annonçait déjà torride. Force est de constater que les propositions d'Alain Juillet sont très proches de celles déjà formulées par les Myosotis suite à leur séminaire de Tours...

La publication d'une Brève non signée, allait-elle nous informer du caractère mensonger des informations contenues dans la lettre d'Alain Juillet ? C'est 13 lettres adressées à la Présidence de la République existent-elles, sont-elles des faux ? Rien de tout cela ; seule une volonté affirmée de ne pas donner suite à cette « diffamation (?) ».

Pour le reste il semblerait que toutes les actions revendiquées par Maître Legrand ne soit que le résultat de la volonté de transparence du Guide...

Le Mardi 11 avril

Ne sera pas exempt d'un nouveau scandale et de rébellions toujours plus nombreuses.

Le scandale du jour nous est annoncé par le **Blog La Lumière de l'Express** : « [GLNF : Un nouveau dignitaire entre en rébellion, lettre d'accusation à l'appui](#) ». Les gestionnaires de SCRIBE semblent commencer à s'inquiéter de la tournure des événements et nous divulguent un curieux contrat entre le scribe du blog acacia et leur société commerciale aux activités diverses.

« Jean-Claude TRIBOUT dénonce donc un contrat d'édition entre la Société SCRIBE et Sébastien Dulac pour la rédaction d'un ouvrage sur les 100 ans de la GLNF. A la clé, selon Tribout, 30 000 € payés en droits d'auteur. Toujours selon Tribout, si l'URSSAF venait mettre son nez dans ce contrat, non seulement les droits d'auteur seraient requalifiés en salaires, mais la GLNF devrait se substituer à SCRIBE, comme employeur, car le sieur Dulac assure le secrétariat du greffe du Conseil de discipline. »

Le **Myosotis Ligérien** dénonce immédiatement : « [Pour trente deniers](#) ».

« [...] On comprend comment et combien le guide perdu achète les services de TOF (Très onéreux Frères) : titres, tabliers dorés, une poignée d'OAF par ci, un contrat bidon par là. Mais après, quel dévouement ! Voilà qui va, ouvrir les yeux de quelques uns sur la spontanéité et la sincérité d'Acacia. [...] »

Le **Myosotis de Neustrie** surenchérit : « [SCRIBE : de surprise en surprise](#) »

« [...] Et ce n'est certainement pas terminé ... ! Nous avons eu :

- l'affaire des parkings de Pisan ... !

- le règlement au Restaurant de la Tour Eiffel le 5 décembre 2009 de la modique somme de 27000€ ... ! [...] »

Cette affaire des parkings de Pisan vous sera mieux explicitée au chapitre articles divers à travers un commentaire de Berechit...

Si vous ne souhaitez pas manifester votre compassion envers Sébastien, vous pourrez sourire en lisant : « [Une star](#) » sur le Myosotis Batignolle.



En ce mardi toujours bien que ce titre soit loin d'être un scoop César du Myosotis PACA nous confirme que : « [Le yacht de l'EX prend l'eau de partout](#) ». Outre le résumé de ce qui précède nous y apprenons un incident majeur ayant opposé la Loge cannoise de l'ancien GMP de Lutèce au petit frère de notre DJ.. Philippe et Bernard n'ont pas su résister à l'envie de vous en donner un extrait :

« [...] Le tout dernier incident (pour autant que César sache que c'est le plus récent, car la situation évolue tellement vite !) vient d'avoir lieu au temple de Cannes en Alpes-Méditerranée, chez Daniel J____, le super préfet stifanesque du sud-est et Dominique Ch____, le GMP qui se prétend tantôt résistant de l'intérieur et anti-Stifani et tantôt fidèle parmi les fidèles, selon l'interlocuteur qui est en face de lui, en d'autres termes : au coeur du territoire sacré Stifano-Foellnerien !

Hier soir, une délégation Stifano-Foellnérienne, dont le petit frère de DJ ont voulu venir assister (ou inspecter ?) la tenue de la RL 1401 «Eloge du désert».

Mais leur présence ne fut pas considérée "propice" au travail maçonnique des Frères. Aussi la réponse de la loge fut-elle simple et terriblement efficace: nombre d'officiers et MM de la loge quittèrent tout simplement le temple. Et malgré les efforts des visiteurs indésirables, il leur fut **impossible de rassembler le nombre d'officiers requis pour assurer la tenue**. Ils ne purent que repartir pleurer auprès de leur chef vénéré pour cette rébellion insupportable !

Le petit frère a promis de revenir avec de gros effectifs. Mais César pose la question: **demain, les effectifs aux ordres de DJ et Do Ch existeront-ils encore ???** [...] »

Le Mercredi 12 avril

Si l'on excepte les articles témoignant de l'intensification de la révolte sur le front Breton, cette journée aura semblé bien calme après les tempêtes des deux derniers jours. Seuls des commentaires de plus en plus nombreux sont venus compléter les divers articles de la veille.

Ce n'est qu'en fin d'après midi que le **Blog FMR** et le **Myosotis Ligérien** publieront à notre intention un compte rendu de leur réunion avec Maître Monique Legrand : « [Communiqué FMR-Myosotis](#) ».

« **Rencontre de Claude SEILER et Dominique MOREAU**
avec
Maître Monique LEGRAND Administrateur Judiciaire
le 13 Avril 2011.

Maître LEGRAND nous expose sa réflexion, après avoir entendu différents protagonistes de la crise qui a amené sa nomination à la demande de FMR.

Pour résumer, elle s'inquiète de la crise morale créée par la hiérarchie de la GLNF, et se réjouit de rencontrer les opposants désormais eux-mêmes renforcés par la prise de position d'un certain nombre de Grands Maîtres Provinciaux.

Sur ce point, elle nous confirme qu'elle n'a en aucun cas donné son aval au remplacement de ceux-ci.

À ses yeux, ils restent en fonction sous son autorité, jusqu'à ce qu'un nouveau Grand Maître ait été ratifié par l'Assemblée Générale.

François STIFANI lui semble disqualifié dès lors que son autorité n'est plus reconnue par le plus grand nombre.

Maître LEGRAND prépare activement la prochaine Assemblée Générale et publiera tous les rapports d'audit concernant les comptes de la GLNF et de tous ses satellites sans exception, qu'il s'agisse des flux financiers ou de leur justification.

Désormais Présidente du Conseil de Discipline National, elle envisage la levée prochaine de toutes les sanctions pour cause d'opposition.

Elle a par ailleurs demandé une note sur la situation de la Province du Val de Loire.

Nous avons rencontré une interlocutrice particulièrement informée et attentive qui souhaite nous aider à préserver notre institution.

De nouveaux rendez-vous sont prévus pour affiner la stratégie à mettre en œuvre.

Claude SEILER - Dominique MOREAU »



Le **Myosotis Paris Grand Arche** nous parle d'un vœu exaucé par l'EX : « [Il en rêvait depuis si longtemps](#) ». Pierre Brossolette s'insurge contre l'inopposable nomination d'un nouveau GMP par l'EX GM, en remplacement du « titulaire » qui vient de renier notre EX.

Le Jeudi 14 avril

Journée d'apothéose dont il ne faut toutefois pas nous réjouir trop vite. Le **Myosotis Ligérien** annonce : « [Le démissionné démissionnaire... démissionne](#) ». Cet article s'accompagne d'un lien avec une lettre signée François Stifani, sur papier à entête du Grand Maître. Voici la première réaction du **Blog FMR** : « [Démission de François Stifani](#) ». Claude Seiler nous écrit :

« *Vous trouverez annexée la lettre datée du 13 avril de François STIFANI qui annonce sa démission pour le 27 juin prochain.*

C'est à l'évidence la confirmation tardive d'une situation déjà existante puisque François STIFANI n'est plus depuis Décembre 2010, ni Président, ni Grand Maître.

Cette annonce est assortie de la nomination à des postes non définis de Jean-Pierre ROLLET, Daniel JACQUET, Pierre JACOB, et Alain CANO.

Il s'agit là de la dernière manipulation dont François STIFANI a le secret, puisqu'il n'a plus aucun pouvoir pour agir, ces pouvoirs sont entre les seules mains de Maître LEGRAND depuis le 25 Janvier.

Chacun mesurera les raisons pour lesquelles ceux qui participent depuis trop longtemps au pillage de notre obédience souhaitent s'approprier des responsabilités que la grande majorité des frères leur refuse et leur refusera.

Comme j'ai eu l'occasion de le rappeler il convient que nous restions très vigilants et déterminés pour ne pas remettre à la tête de notre obédience ceux qui de manière passive ou active ont conduit à la situation détestable que nous connaissons.

Nous renouvelons notre confiance à Maître LEGRAND pour qu'elle nous aide à passer les derniers obstacles qui ne manqueront de se présenter.

Quant à nous, mes Frères, je me réjouis de bientôt pouvoir vous retrouver avec tous ceux qui ont été sanctionnés pour leur clairvoyance. »

Prudent le [blog myosotis PACA](#) parle dans le titre de son article de [Démission-Enfumage](#).



Les réactions de méfiance fusent sur tous les blogs. Le mot démission n'est pas employé dans cette lettre que vous trouverez en annexe 5 à la présente revue de presse. IL va simplement remettre son mandat au Souverain Grand Comité le 27 juin prochain !? Enfin... l'important n'est-il pas que notre Guide nous accorde son pardon et nous encourage à nous aimer ?



En ce jeudi, Semper Fi décidément pas découragé de n'avoir pas reçu les réponses à ses nombreuses questions passée signe un long article sur le [Myosotis Ligérien](#) : « [Les raisons de la colère](#) ». La fin de cet article pose des questions sur des sujets nouveaux que nul autre n'aurait songé à poser !

« Qui peut m'expliquer ce que font deux Loges de la Grande Loge Nationale de Djibouti à Menton ? Je souhaiterais savoir si Giuseppe qui demeure aussi à Menton et que l'on présente comme le grand mamamouchi de la GLNF (dixit les revues du GODI) en charge de la liaison entre cette dernière et Réggio de Calabre appartient à l'une de ces deux Loges. Peut-être la Nr 9 qui travaille aussi en italien. Se réunissent elles dans les Temple de la GLNF ? Et si oui qui perçoit les loyers ? Enfin Monsieur François, j'aimerais bien poser d'autres questions plus précises sur Djibouti, Menton, Réggio, Marseille, Paris (HILTON), et enfin Ozoir la Ferrière (selon l'adresse que l'on retienne)... Mais je doute qu'elles trouvent les réponses attendues, ou pour le moins qu'elles correspondent à celles que nous avons déjà. »



Tard dans la nuit le **Myosotis de Neustrie** annonce une : « [Nouvelle déclaration des GMP](#) ». Les huit + trois GMP qui s'étaient désolidarisés de FS la semaine passée signe une nouvelle lettre ouverte. Après avoir pris acte de la lettre signée par François Stifani la veille, ils y déclarent regretter la situation et les errements qui ont conduit la GLNF en cet état de déshérence. Ils condamnent toute gouvernance désignée par ledit François Stifani (« la bande des quatre ») à laquelle ils ne reconnaissent aucun pouvoir d'action. Ils rappellent ensuite que seule Maître Legrand est habilitée à prendre toutes décisions, avant que d'appeler les Frères à les soutenir.



Tout aussi tard, le **Myosotis Breton** titre : « [38 Officiers Nationaux lâchent FS](#) ». Leur témoignage n'a semble t'il d'autre but que d'apporter leur soutien aux 11 GMP ci-dessus largement évoqués. Tous les Frères dits « de bonne volonté » sont invités par ces 38 officiers à se joindre à eux.

Faut-il y voir une esquisse de rampe de lancement pour la course à la Grande Maîtrise de l'un d'eux ?

Un futur assez proche devrait nous le dire...

Le Vendredi 15 avril

Comme il était à craindre, la pré-démission du Guide que d'aucuns considéraient comme marquant la fin des hostilités n'était qu'un leurre.

Dès le lendemain, le Guide et ses affidés passent à la contre attaque au moyen de deux communications successives non signées.

Les réactions et consignes y afférentes émanent très vite de la quasi totalité de nos Myosotis.

Le **Myosotis Ligérien** nous transmet un : « [Communiqué commun FMR Myosotis](#) ». Ce document engage nos attitudes pour les prochaines semaines. Vu son importance nous vous le communiquons in extenso :

« Les événements s'accélèrent et il est difficile de maintenir le juste équilibre entre la discrétion des négociations en cours et l'information que nous vous devons.

Après notre entretien de mercredi avec Me Legrand, nous continuons avec elle la mise en place du processus qui devrait nous permettre bientôt l'annonce d'un schéma de sortie de crise.

Est-il besoin de rappeler que c'est à notre demande que la nomination d'un administrateur a été obtenue ? Il lui a fallu du temps, ce qui est bien naturel, et même si cela a quelquefois suscité chez nous une certaine impatience, pour appréhender la complexe situation de notre obédience dans sa totalité. Ceci d'autant que certains lui ont soit menti, ce qui est inacceptable, soit ont cru de bonne foi pouvoir interférer. D'importantes décisions qui vont dans le bon sens sont en cours d'élaboration. Elles demandent à ce stade une courtoise et prudente discrétion que nous nous sommes engagés à respecter.

Ceci constitue aussi un appel à la sérénité et à l'union. Demain, nous allons avoir à construire avec vous tous l'avenir de la GLNF.

Claude Seiler Dominique Moreau »



César du **Myosotis PACA** vient ensuite expliciter la teneur des deux Flash Infos diffusés ce jour par le dernier carré des affidés : « [Trilogie Déni Manipulation et Coup Monté](#) ». Cet article met en valeur la responsabilité de ceux qui utilisent le listing de la GLNF sans l'accord de Maître Legrand, et nous renvoie aux dernières questions de Semper-Fi.



Vous trouverez aussi une belle synthèse de cette journée du 15 avril sur le **Myosotis Maine Atlantique** sous la plume de Sirius Black : « [Gueule de bois et têtes de nœuds](#) ».

La Course de ceux qui ambitionnent la Grande Maîtrise

Le Lundi 10 avril

Le **Myosotis Breton** nous signale des : « [Magouilles](#) ». Des GMP récemment désolidarisés auraient pris rendez-vous avec Maître Legrand pour lui proposer la candidature de M. Dug. ? Comme si l'important était le titre plutôt que la nécessaire réforme qui est la seule motivation des Myosotis ?



La publication de la lettre d'Alain Juillet semble avoir perturbé les ardeurs des candidatures trop ostentatoires. C'est ainsi que dès le lendemain des tentatives plus « subtiles » se découvrent ...

Le Mardi 11 avril

Le **Myosotis Neuilly Bineau** vitupère : « [Messieurs vous êtes indécents](#) ». Après de longs mois de soutien inconditionnel au Guide, le GMP de la province de Rouvray, sollicite le soutien des VM de « ses » Loges dans le combat qu'il déclare mener désormais contre ledit Guide ; et ce dans l'intérêt de « la Province en particulier et de la GLNF en général » !

Nous avons choisi pour vous ce passage de la réponse de Sully :

« [...] Nous n'avons aucun besoin de gens comme vous pour refonder notre obéissance. Et aucun besoin ou désir de nous placer sous "votre protection et autorité". Bien au contraire. [...] »

Ce thème est aussi présent sur **Paris Grande Arche** qui, à l'heure du petit déjeuner constate : « [Pas de bol pour Toubol](#) ».



Le **Myosotis de Lutèce** nous accorde la seconde danse du jour sur ce thème des ambitions à la Grande Maîtrise : « [La valse des tyrans](#) ».

« [...] Nous sommes encore dans l'ère du « **bruit de couloir** », des tractations souterraines souvent menées par l'EX-Grand-Maître lui-même et ses affidés, des nominations putatives, des projets de reprise du pouvoir du Souverain Grand Comité...

Que penser, en effet, de cette rencontre prévue jeudi 14 avril des Frères DUG., NAD., CAN. et JAC. et de Maître LEGRAND afin de lui proposer la nomination du premier des quatre au SGC ?

Que penser de cette fusion, pilotée par l'EX-Grand-Maître, de la Province d'Aquitaine avec celle du Limousin et dont le Grand-Maître Provincial du Limousin NAD. prendrait la tête (et en ferait tomber quelques-unes à l'occasion !)

Que penser de ces échanges acerbes, de ces menaces non-voilées d'Alain JUILLET et étalées sur la voie publique ?

Que penser de ces Lettres ouvertes de Jean MURAT, de Serge TOFFALONI et de tant d'autres ?

...sinon que, passée l'ère du despote, nous risquons de tomber dans celle des tyrans ; ces hommes « providentiels » qui une fois au pouvoir se révèlent pires que les oligarques qu'ils ont abattus ! [...] »



Plus modéré que Sully, Charles Martel dans son : « [Communiqué Myosotis Aquitaine](#) » appelle à soutenir le GMP désolidarisé de cette Province en lui signant une lettre de soutien sous une toute autre forme que celle suggérée par le GMP de Neuilly Bineau.

Le Jeudi 14 avril

Après avoir pris ses distances vis-à-vis d'Alain Juillet, de FMR et des Myosotis, Jean Murat, suite à la lettre de « pré-démission » du Guide, déclare qu'il leur tend la main. Le **Myosotis Grand Couronne** relaye son appel : « [Note de Jean Murat du 14 avril](#) ».



« [Les mouches commencent à changer d'âne](#) » nous dit aussi le **Myosotis Paris Grande Arche** qui se méfie à juste titre des résistants de la 25^{ème} heure :

« [...] Car tout le problème réside bien dans cette petite différence : 15 mois ou 15 jours de combat. La G.L.N.F. n'est pas dame à être prise à la hussarde, elle demande délicatesse, finesse, doigté, choix des mots, bref, ne peut se déclarer qui veut ! Et si depuis ce matin peu me disent vouloir être prétendant il y a foule à vouloir être garçon d'honneur ou à s'estimer en droit de porter la traine ! Les reptiles changent de peau, certains hommes changent de peau en changeant de jour. D'autres sont comme les mouches, volatiles et volages, ils changent d'âne... »

Sur le fil des commentaires de cet article, nous avons relevé pour vous celui de Tonton Beretta notre humoriste chansonnier du **Myosotis Batignolle**. Nous avons jugé utile de le livrer à votre méditation :

« "Heureusement que l'on vous a préparé le terrain de l'intérieur..."
Je connaissais un type qui se vantait de préparer le terrain de l'intérieur ... C'est effectivement vrai, il

posait des mines.

"Tu sais à quel point je vous ai soutenu..."

J'entendais que trop souvent : Tu devrais faire attention, tu vas finir par te faire virer, tu vas te faire repérer etc.... Ce n'est pas compliqué de brailler planqué dans la tribune, sur le terrain c'est une autre affaire !

"Tu connais mes opinions, j'ai toujours été à vos cotés..."

Ces mêmes Frères bien intentionnés qui s'enfuyaient à la seule vue d'un bulletin d'adhésion à FMR.. Qui mouillaient leur fond de culotte à la seule idée de se lever pour voter non à l'AG.

Ces longs mois, où certains qui se reconnaîtront me disaient encore hier : c'est mieux de rester neutre.. On ne sait pas qui va gagner ... Ces mêmes Frères qui seraient encore capable de cotiser à FMR une fois que F.S aura démissionné ... c'est à hurler de rire.

Alors, à vous qui vous reconnaissez, vous pouvez regarder le bout de vos godasses et vous écrasez avec la même constance que celle qui vous a caractérisée depuis décembre 2009. Je déconseille vivement à ceux là de venir la ramener.

Je n'ai aucune rancune, aucune colère, il n'y a pas de vainqueur ni de perdant. Mais il faut appeler un chat, un chat. Un trouillard, un trouillard.

La différence entre certains et d'autres n'est que le fait de SERVIR ou de SE SERVIR.

Si pour certain, la seule richesse dans votre vie c'est de posséder ou encore de conserver à n'importe quel prix un Tablier, alors je vous plains et je me demande ce que vous « foutez » en Maçonnerie.

Merci à tous les Frères Myosotis , FMR et d'autres encore qui étaient disponibles , pour le travail réalisé , les déplacements , les réunions et j'en passe . EUX, NOUS, NE DEMANDONS RIEN !

Alors pour Les AUTRES : SILENCE ABSOLU. »

Articles divers

Le Mardi 12 avril

Le **Myosotis Guyenne Gascogne** publie avec amertume : « [Retour sur un parcours de FM en Guyenne et Gascogne](#) ». Un véritable plaidoyer inquiet des divisions créées par les récentes recrues, qui n'avaient d'autres buts que profanes et qui ont, de ce fait, su gravir les échelons bleu et or.



Le **Myosotis Corse** rebondit sur la [consultation des avocats](#) de FMR publiée sur le **Blog FMR** : « [Le GMN, les ON, les GMP et les OP sont des relais administratifs](#) ». Nos Frères Corses ont su en tirer une belle synthèse :

« Ils n'ont jamais été autre chose que cela et c'est bien ce qui fait toute la différence entre le courant de l'ex et le courant du renouveau de la GLNF.

Les premiers pensent avoir acquis du fait même de la couleur du tablier qu'ils arborent et la lourdeur de leurs bijoux, une autorité maçonnique, un pouvoir sur leurs frères, un devoir de reconnaissance spirituel des autres qui n'existe pas. Lorsqu'ils viennent assister aux travaux c'est, généralement, en attendant des maillets battants, des voûtes d'acier et des titres ronflants qui reflètent toute l'incompréhension qui est la leur et qui devenait peu à peu la nôtre. Leur place, en tant que visiteur, est sur les colonnes. Leur place en tant que représentant de l'administration de la GLNF est, sans

doute, à l'orient, proche du VM, qui représente le pouvoir spirituel, et au service de celui-ci et non l'inverse.

Les seconds ont, je pense, repris conscience de la réalité qui fait la maçonnerie de tradition. Le GMN, les ON, les GMP et les OP ne sont que des relais administratif, des hommes dont les compétences techniques avérées et qui ont de la disponibilité à offrir, se mettent au service de leur obédience. Ils doivent recevoir pour ça, toute notre gratitude et notre respect. C'est un fait que de dire que sans eux, l'obédience est inexistante sur le plan administratif. Le vrai pouvoir maçonnique émane des loges et des VM. Les seuls « pouvoirs » maçonniques, j'entends, ceux d'initier, de passer et d'élever reviennent aux loges.

C'est l'énorme différence qui existe aujourd'hui entre le courant de l'ex-GM et les frères des Myosotis. Une différence qui en grandissant est venue pourrir de l'intérieur notre obédience. »



Notre œil de lecteur toujours en quête de vous bien informer s'est ensuite porté sur un commentaire de Berechit sur le fil généré par un article du **Myosotis Brie Champagne Marches de l'Est** : « [D'un règne à l'autre](#) ». Suite à cet article qui témoigne du caractère soporifique de la dernière Brève, Berechit nous pose une question à propos d'un liquide pas encore devenu amer :

« T'as pas vu passer 200 000 (deux cents mille) Euros en liquide ?

Ben oui, notre "frère" Paul S. encaisse une taxe spéciale de quatre Euros (évidemment payés en liquide) pour toute entrée dans le parking de Pisan.

Le soir il y a plus de 250 places de libres (les 110 de la GLNF + 140 des autres sociétés qui ont libéré leurs places après 17h) et chaque fois que je suis arrivé vers 18h45, non seulement le parking était plein, mais il y avait même deux ou trois voitures parquées à gauche de la descente (et dont les conducteurs avaient payés leurs quatre Euros).

Alors comptons, (ce qui est l'essentiel de l'activité de Paul S.)

250 places X 4 Euros = mille Euros X 6 jours par semaine = 6000 Euros X quatre semaines = 24 000 Euros par mois X dix mois = 240 000 Euros (j'ai essayé d'être modeste en titrant 200 000 Euros...)

Et cela depuis...des années ! Deux questions :

1- cela apparaît il dans les comptes et bilans de Scribe ou de la GLNF (un million d'Euros en liquide en quatre ans !) ?

2- des Frères peuvent ils nous dire s'ils ont aussi payé en venant à une tenue à la mi journée ? »

Le Mercredi 13 avril

Le **Myosotis PACA** dont l'attention a été attirée par un commentaire pertinent émanant de « Grincheux » tente de mettre un terme au : « [Faux alibi des serments](#) ».

Pour ceux d'entre vous qui ne souhaitent pas se contenter de la synthèse toute entière contenue dans le titre de cet article, vous pourrez lire en annexe 4 l'avis de Grincheux développé par César.



Le **Myosotis Limousin Marche Périgord** signe ce jour une intéressante exégèse de la dernière lettre de notre Frère Alain Juillet à François Stifani : « [Changement de braquet « mes seigneurs »](#) ».

Guinguinon met bien en lumière les réticences actuelles des nombreux Frères qui ont perdu toute confiance en nos dirigeants. Ces derniers ne veulent plus abandonner sans garanties sérieuses leur cotisation à une association unique. D'où les divergences entre association unique et fédératifs.

Le Jeudi 14 avril

Le **Myosotis de Lutèce** nous invite à ne plus nous abriter derrière le « il faut protéger les Apprentis et les Compagnons : « [L'apprenti bâillonné](#) ».

EN CONCLUSION

Notre désormais ex gouvernance est actuellement prise dans un triple collet : notre Mandataire, les TRF dissidents, et la cohorte des Loges résistantes dont le nombre croît de manière exponentielle.

D'importantes décisions qui vont dans le bon sens sont en cours d'élaboration. Elles demandent à ce stade une courtoise et prudente discrétion que nous nous sommes engagés à respecter.

Ceci constitue aussi un appel à la sérénité et à l'union.

Le clan qui a fait main basse sur une obédience maçonnique vit ses dernières heures.

Maintenant l'avenir repose sur trois piliers :

Me Legrand, les Loges et l'union des forces de l'opposition.

Fraternellement

Philippe et Bernard.

Annexe 1

Déclaration des GMP désolidarisés facétieusement remodelée par Zorbec Legras

« Nous soussignés, Vénérables Maîtres Élus, garants du travail et de l'harmonie de nos Loges, témoins du trouble profond éprouvé par la majorité des Frères à l'égard de l'actuelle gouvernance de la GLNF et de ses Provinces, et de leur exaspération vis-à-vis des procédures judiciaires, des actions de communication et des comportements des représentants nationaux et provinciaux.

Considérant qu'il convient de faire prévaloir l'intérêt général sur toute autre considération, notamment individuelle et de permettre à nos Loges comme à leurs membres de travailler sereinement en dépit du contexte actuel de crise profonde qui divise les Frères et nuit gravement à la franc-maçonnerie en général,

Décidons de porter à la connaissance de tous nos Frères que nous prenons acte de la démission de son poste de président de la GLNF et donc de Grand Maître de notre Obédience du Frère François S.

et, consécutivement, de la fin des mandats des Grands Officiers de la GLNF, notamment des Grands Maîtres Provinciaux et Officiers Provinciaux

Le fonctionnement de nos loges ne pouvant être arrêté, et sachant que nous sommes les seuls officiers élus et, de ce fait, non touchés par la fin de mandat des Grand Maître, Grand maîtres Provinciaux et Officiers précités, nous continuerons d'assurer la plénitude de nos fonctions jusqu'à ce qu'un nouveau Vénérable Maître soit élu par la Loge et installé à notre place par nous-mêmes ou à défaut par un passé Vénérable Maître.

Considérant que la GLNF n'a plus de Grand Maître, plus de Grands Officiers, ni d'Officiers Provinciaux et conformément à l'article 9.3 du Règlement Intérieur, nous assurerons seuls l'administration et la direction de nos Loges, sous la seule autorité administrative reconnue de l'administrateur ad-hoc désigné par la Justice, ceci pour les seules missions explicitement mentionnées dans son mandat.

Dans l'attente de la réunion **d'une Assemblée Générale Extraordinaire de l'association** pour la mise en place de nouveaux statuts conformes à leurs aspirations et de l'élection d'un nouveau Grand Maître dans le consensus et la régularité, nous demandons solennellement à l'ensemble des Frères de continuer à travailler sereinement dans l'amour fraternel.

Fait le Avril 2011

Annexe 2

T.R.F. Alain Juillet
Grand Inspecteur coordinateur de la réforme
T.R.F François STIFANI
Grande Loge Nationale Française
12 rue Christine de Pisan
75017 PARIS

Paris, le 8 avril 2011

Mon Très Cher Frère François,

Ayant écrit ma lettre du 27 mars pour te proposer une solution de sortie honorable afin d'éviter l'explosion de la GLNF et répondre aux attentes de la grande majorité des Frères, j'ai le regret de constater sans autre commentaire polémique que tu as répondu par une simple fin de non recevoir alors que ce qui se passe est la triste confirmation de ce que je craignais depuis plusieurs mois.

Refusant d'accepter la réalité tu t'obliges à une fuite en avant tout en reportant sur d'autres ta responsabilité dans la crise actuelle. Il est temps de regarder les choses en face. Maître LEGRAND a été nommée parce que tu as décidé de démissionner du poste de Président du Conseil d'administration pour gagner du temps et repousser l'échéance inéluctable de ton départ. Dans le cadre de son mandat elle est en train de prendre progressivement la direction de toute la partie profane et associative de l'obédience. Loin de ne s'intéresser qu'aux comptes de bilan et aux cotisations elle agit : contrôle des comptes du siège, mise en vente de Wagram, étude de Scribe qui avait été ignorée jusqu'à aujourd'hui. L'audit de la partie immobilière risque d'avoir des conséquences pénales. Celle de la partie solidarité pourrait aussi créer des surprises. Sa récente prise de position annonçant sa volonté de présider le conseil de discipline national face aux sanctions infligées à des Frères est symptomatique. Elle représente et applique les lois et usages de la République devant

lesquelles personne ne peut s'exonérer quels que soient les motifs invoqués. Le résultat du délibéré en appel de fin juin se chargera sans nul doute de nous le rappeler.

Tu es Grand Maître selon l'arrêt du TGI de décembre. Depuis, ta démission du Conseil d'administration pose le problème de la coexistence des deux fonctions qui manque de clarté dans les statuts comme l'ont montré les récentes plaidoiries en appel. Le doute grandissant qui en résulte et la perception d'une absence de légitimité expliquent pourquoi certaines Juridictions et plus récemment une bonne partie des Grand Maîtres Provinciaux ont pris des positions que tu refuses d'admettre alors qu'elles sont pour le moins tout aussi légitimes que les tiennes. Pour ma part je constate et considère que par ta seule volonté délibérée c'est maintenant l'Administrateur ad'hoc qui dirige notre Obédience. Dans deux mois et demi c'est la Cour qui tranchera.

Contrairement à d'autres qui tout au long de ces derniers mois se sont exprimés tour à tour pour et contre toi, je fais partie de ceux qui n'ont pas changé d'avis ni voté la prolongation du mandat de 3 à 5 ans tout autant que les modifications successives des statuts visant à te donner un pouvoir absolu. Je n'ai rien cautionné directement ou pas, et le fait de travailler sur soi avec ses Frères en Loge selon la Règle de notre Ordre n'a jamais signifié que l'on doit tout accepter. Ce sont ces problèmes rencontrés par l'obédience qui m'ont amené à réagir et à m'impliquer en écrivant le rapport du comité de conciliation avant d'accepter ta proposition de prendre en charge le projet de la réforme.

J'ai engagé cette réforme avec enthousiasme, convaincu de sa nécessité dans une obédience, dont les statuts et le règlement intérieur sont devenus inadaptés aux réalités d'aujourd'hui. En dépit de bonnes idées comme la mise en place d'un Collège provincial des Vénérables, j'ai constaté avec tristesse qu'elle prenait un chemin de traverse visant à préserver le système en place à chaque niveau. Tu as d'ailleurs senti mes réticences lors de ma démission du Conseil des Sages puisque tu as décidé de transformer ma responsabilité pleine et entière en un rôle de coordinateur. Je me suis toujours impliqué dans la recherche de solutions constructives comme dans la préparation de ton entrevue avec notre Frère Claude SEILER en mai 2010, mon action pour la réintégration de notre Frère Jean-Paul PEREZ, voire mes entretiens réguliers avec FMR et les Myosotis depuis juillet 2010 pour te faire entendre la voix de ton opposition.

L'immense majorité des Frères ne veut pas plus d'une révolution fédérative que d'une concentration excessive des pouvoirs dans les mains d'un seul et de charges assumées trop longtemps génératrices d'excès hiérarchiques et de dérives multiples. La réforme doit simplement nous faire revenir aux fondamentaux pratiqués par les autres Grandes Loges Régulières et mettre en place des contrepouvoirs pour ne plus subir la loi d'un petit groupe qui aura sans doute un jour des comptes à rendre à notre justice. Chaque instant qui passe montre que tu confonds le pouvoir arbitraire d'un chef de clan avec celui fraternel d'un Grand Maître d'une obédience maçonnique.

La réunion des Grands Maîtres Provinciaux de la région parisienne de mercredi dernier en a été une nouvelle démonstration. J'espère que la réunion des Grands Maîtres Provinciaux du 15 avril, dans laquelle des équipes pilotées directement par toi et Jean Pierre ROLLET feront connaître leurs conclusions, montrera que je me suis trompé ; mais ta volonté de passage en force et l'orientation des propositions aux objectifs discutables me fait craindre le pire d'autant qu'il n'y aura guère de risque de contradiction.

Dussè-je me répéter, mais pour réussir notre évolution nous devons être ouverts à toutes les propositions dès lors qu'elles respectent la régularité, prêts à nous adapter aux attentes légitimes des Frères et nous nous devons, pour notre sauvegarde à tous dans le futur, d'y inclure une procédure exceptionnelle de révocation du Grand Maître.

La situation se dégrade chaque semaine. 10 Grands Maîtres Provinciaux, soit le tiers d'entre eux viennent d'annoncer qu'ils ne reconnaissent plus ton autorité et se placent sous celle de Maître Legrand, d'autres vont suivre en dépit des sanctions et des menaces. Les nominations précipitées de remplaçants ne changeront rien sur le fond, et loin de rassembler ce qui est épars n'auront pour finalité que de stigmatiser les dissensions au sein des Provinces et d'ajouter plus encore au désarroi de tous.

Que tu le veuilles ou non tu ne pourras faire descendre de charge par mesure de rétorsion et remplacer tous les Grands Officiers Nationaux ou Provinciaux qui ne te font plus confiance. Il est grand temps que tu oublies ton intérêt personnel et la défense de ceux que tu protèges pour ne plus te préoccuper que de l'intérêt réel de la GLNF et de ses Frères.

Devant des propositions que j'ai voulu constructives et ouvertes pour sortir de la crise, certains ont été jusqu'à dire que je voulais substituer à une maçonnerie affairiste une maçonnerie d'Etat imaginée par un haut fonctionnaire pour aider les politiques. C'est méconnaître la réalité d'aujourd'hui et la façon dont les 13 lettres de la GLNF ont été archivées à la Présidence de la République depuis le début de ton mandat. Loin de demander la Légion d'Honneur pour soi même au titre de la Grande Maîtrise, nous devons revenir à ce qui fait notre force : notre indépendance d'esprit par rapport aux pressions politiques ou économiques venues d'ailleurs.

Face à ma demande de nomination d'un Député Grand Maître tu m'avais dit qu'il devait avoir été préalablement Grand Maître Provincial. J'ai cherché en vain dans nos statuts et règlement intérieur ainsi que dans les constitutions d'ANDERSON l'existence de cette règle, avant de découvrir que nos TRF André ROUX et Claude CHARBONNIAUD ne l'avaient pas été. Dans l'intérêt de la GLNF, au-delà des réactions qu'elle t'inspire, tu aurais dû mieux regarder ma proposition qui avait le mérite de t'assurer une sortie honorable tout en préservant l'essentiel comme avait su le faire le Très Respectable Grand Maître Pierre CHERET, élu en 1947 et démissionné en 1958.

Ton erreur la plus grave vient de ce que tu penses que des frères comme moi te combattent personnellement alors que notre seul but est de défendre notre obédience aujourd'hui en miettes. Pour relancer cette dernière sans exclusive, dans le respect des opinions de chacun, saches que je fais partie de ceux qui sont convaincus que, comme au GODF il y a quelques années, nous ne pouvons plus nous en sortir que par un Comité de Coordination et de Sauvegarde de la GLNF dont je propose la création à Me LEGRAND ainsi qu'à toi-même. Ce Comité que je suis prêt à présider sera composé d'une quinzaine de Frères reconnus représentant toutes les sensibilités de la Grande Loge Nationale Française : les blogs Myosotis, FMR, les principales Juridictions, les Grands Maîtres Provinciaux et tes représentants si tant est que tu puisses accepter qu'ils y participent. Les Frères qui composeront ce Comité auront pour mission de trouver un consensus sur l'évolution nécessaire et de veiller à ce que l'Obédience sanctionne fermement ceux qui ont commis des actes délictueux et rouvre les portes à tous les autres exclus sans réelle raison maçonnique. C'est cette équipe qui devra remettre en ordre de marche l'obédience, faire voter les principales modifications de statuts avant de lancer la procédure d'élection d'un nouveau Grand Maître dans les meilleurs délais sachant que si tu ne démissionnes pas il est maintenant quasiment certain que tu seras révoqué à la prochaine assemblée générale.

Pour conclure je ne doute pas un instant que cette nouvelle proposition me vaudra encore beaucoup d'attaques de ceux qui te sont proches comme de tes plus farouches opposants, tous me jugeant selon leurs propres critères. C'est leur droit le plus strict bien que je déplore la violence des propos s'appuyant sur des affirmations sans preuves. Je regrette que tu ais ouvert depuis plus d'un an une boîte de Pandore qui ne se refermera plus ; mais mon engagement maçonnique de tolérance et de

fraternité m'amène à écouter tous les messages pour détecter les vraies questions sous les fausses interprétations.

Contrairement aux ambitions que me prêtent ceux qui ne me connaissent pas, mon seul objectif est que la GLNF sorte au plus vite et le moins mal possible de cette crise d'une ampleur inégalée. Que chacun d'entre nous respecte l'article 12 de la règle en douze points qui stipule que nous nous devons aide et protection fraternelle et qu'il nous faut conserver en toute circonstance le calme et l'équilibre indispensable à une parfaite maîtrise de soi.

Je te prie de croire, Mon Très cher Frère François, en mes sentiments maçonniques et fraternels.

Annexe 4

Le faux alibi des serments

« En ce qui concerne les serments, ce qui m'intéresse le plus c'est **la confusion** qui est faite, mais **qui est surtout soigneusement entretenue**, entre des engagements pris vis-à-vis d'une fonction ou ceux pris vis-à-vis d'un homme.

Impossible de mettre sur un même plan :

- Un sacrement religieux (pour les croyants), un serment pris sur la Bible (ou le Coran, ou même la Constitution selon les individualités du moment que c'est du même ordre de solennité dans l'esprit de celui qui est concerné),
- Et un engagement vis-à-vis d'une personne donnée à un moment donné.

Pour les sacrements il n'y a pas à développer, cela concerne certains croyants et ce n'est pas dans le champ de la maçonnerie, même régulière.

Les serments sont pris sur un volume de la loi sacrée, quel qu'il soit, du moment qu'on le considère comme tel. La GLNF a naturellement choisi la Bible (on peut y adjoindre un volume semblable provenant d'autres cultures) pour lequel a été relativement récemment mis en avant la notion de Vérité révélée par modification une fois de plus de la Règle en 12 points qui pourtant devrait rester immuable. **Il s'agit d'un engagement très solennel sur des principes**, censé être un engagement moral de haute valeur, et cela concerne **l'Ordre**, c'est-à-dire, pour faire court, **la maçonnerie universelle**.

Enfin l'allégeance à un homme, que l'on nomme cela « serment » improprement ou non, **est de valeur morale infiniment moindre**, et ne concerne **que l'obédience**. A ce niveau, le plus bas en l'espèce, mais quand même censé être tout à fait sérieux, deux situations peuvent poser problème :

1. **Lorsque la personne** vis-à-vis de laquelle on a fait allégeance **déraille** complètement de quelque manière que ce soit. Si l'on continue avec elle on abandonne son libre arbitre (ce qui est le contraire de l'enseignement maçonnique) et **on devient « collabo »** à quelque chose de répréhensible, moralement certainement, civilement parfois.
2. **Lorsque cette allégeance est en contradiction avec les serments**. Là je pense que tout le monde sera d'accord pour dire que **le serment à des principes prime sur la soumission à un homme**

qui ne respecte plus lesdits principes qui, **ce qui est fondamental**, ont été l'unique raison de l'allégeance qui lui avait été faite.

L'analyse que j'en fais, à laquelle on va m'opposer des tas de bouts de textes sortis de ... leurs contextes, a plusieurs intérêts :

- Soutenir le fait que dans le cas qui nous concerne l'EX n'a pas franchi une des lignes rouges décrites ci-dessus, **mais les deux**, et allègrement en plus. C'est vrai qu'il a toujours été un cumulard...
- Donc que **plus personne ne peut être aujourd'hui engagé vis-à-vis de lui** à cause de son propre comportement, même si certains se considèrent toujours engagés vis-à-vis du GM (qui est une fonction) c'est-à-dire pratiquement vis-à-vis de son successeur. Le fait que la Chaire soit vacante est neutre dans mon raisonnement.
- Révéler que nos contradicteurs ne sont pas forcément de mauvaise foi et qu'en fait nous voulons tous préserver la même chose mais que nos chemins sont différents pour y parvenir.

La véritable différence n'est probablement pas là.

Mais dans le fait que **le départ de l'EX est pour nous un préalable absolument incontournable**, alors que pour eux **ce n'est qu'une conséquence devenu inévitable** (il aura fallu quand même au moins 15 mois pour leur ouvrir les yeux et qu'ils s'en rendent compte) !

Annexe 5

Lettre de François Stifani en date du 13 avril 2011

Très Respectables Frères Dignitaires de l'Ordre, Très Respectables Frères Grands Maîtres

Provinciaux,

Avant notre réunion du 15, je voudrais vous faire part de mes décisions et souhaits, qui vont modifier le plan de notre réunion de vendredi. Vous n'ignorez pas la déclaration d'une dizaine de Grands Maîtres Provinciaux, qui porte un trouble supplémentaire dans la situation actuelle.

Nous ne pouvons pas, dans ces conditions, tenir notre réunion comme elle était prévue, malgré l'excellence du travail fourni par la cellule qui a travaillé sur le projet d'évolution de la GLNF.

J'avais espéré des issues judiciaires proches et que celles-ci favoriseraient l'établissement de dispositions sereines pour débattre tous ensemble. Devant les ambitions qui se multiplient, devant la tournure des déclarations publiques de certains Dignitaires de notre Maison, devant l'inquiétude que celles-ci suscitent parmi nos Frères, faisant craindre des risques d'éclatement, nous devons réagir. Force est aujourd'hui de constater que l'écoute fraternelle, l'ouverture au dialogue, la main tendue, n'ont pas suffi. Pour injustes et mensongères qu'elles puissent être, la virulence des attaques qui sont menées contre ma personne et ma famille ne permettent plus de mettre en place sereinement le projet d'évolutions constructives auquel nombre d'entre vous ont activement collaboré.

Toutes les propositions deviennent inaudibles dans un tel climat. Le personnage dont on m'a affublé est devenu un obstacle. Avant de vous communiquer ma décision, je vous demande pourtant, mes Bien Aimés Frères, d'entendre de moi ces quelques mots.

Quelles qu'aient pu être les attaques qui ont voulu la ternir, une de mes plus grandes joies a été d'être choisi comme votre Grand Maître. C'est une mission à laquelle je me suis totalement et sincèrement consacré, tant me sont précieuses la Maçonnerie que nous pratiquons, la défense de la GLNF et de l'ordre, de sa constitution, de sa régularité, de son avenir, de sa très haute portée. Depuis le début de la crise)) que nous traversons, au delà de la tentation, qui m'est venue de partir bien sûr . . . **j'ai** pense que ce départ prématuré ne servirait à rien, si ce n'est à laisser le champ libre à la rivalité d'ambitions et de factions, qui sont autant de dénis à la Tradition de notre Maison.

Depuis tous ces mois, je me suis donc attaché, par le travail et le partage, à tout tenter, à tout donner pour restaurer la confiance des Frères, qui n'aspirent qu'à la paix et à l'amour fraternel.

Ce travail s'est nourri des analyses approfondies auxquelles vous avez largement participé. Il n'est hélas pas temps d'en faire état dans leur entièreté.

Ma décision est donc la suivante :

1. Afin que ma personne ne soit pas un obstacle à la recherche d'un chemin de paix et d'union entre les Frères, je remettrai mon mandat entre les mains du Souverain Grand Comité que je convoquerai pour le **27** juin, date à laquelle aura été rendu l'arrêt de la Cour d'Appel, afin que soit fixée la date d'élection d'un Grand Maître dont le mandat sera ensuite soumis à la ratification des Frères selon la procédure régulière.

2. Je souhaite que le Souverain Grand Comité examine dans le même temps un aménagement simple et rapide de nos Constitutions et de notre Règlement Intérieur, allant dans le sens d'un rééquilibrage de notre Exécutif, tant au niveau national que provincial, afin de donner aux Frères le sentiment que leurs souhaits et mécontentements éventuels peuvent mieux s'exprimer dans la régularité et par une voie constitutionnellement établie.

3. Au-delà des questions de personnes, qui, malgré les peines qu'elles peuvent occasionner, sont peu de chose au regard de la portée de notre institution, il s'agit là de mettre en place **le seul vrai remède aux causes réelles de la situation actuelle, afin que jamais plus, mes Bien Aimés Frères, vous ne soyez exposés à la situation que nous venons de vivre, et que notre Obédience poursuive une route heureuse.**

4. Cet aménagement, largement inspiré de ce que nous avons déjà débattu ensemble, sera simplifié et modulé en une dizaine de résolutions au maximum, simples et faciles à comprendre dans leur portée. Ce sont ces résolutions que je vous invite à rédiger aujourd'hui pour qu'elles soient, le cas échéant, discutées avec d'autres Frères de diverses expériences et opinions et qu'elles soient soumises au vote du Souverain Grand Comité du **27** juin.

Je confie tout particulièrement à nos Frères Jean-Pierre Rollet, Daniel Jacquet, Pierre Jacob, et Alain Cano, la suite de la conduite de cet aménagement, charge à eux d'en faire aboutir la substance.

Mes Bien Aimés Frères, je voudrais vous remercier de votre soutien, et accorder mon pardon à ceux qui, n'ayant pas toujours compris mes positions, ont pu parfois alimenter une image de moi qui n'est pas la réalité.

Je souhaite à notre belle Obéissance un avenir positif et je suis en son sein les moyens de renaitre de ces événements douloureux, avec et des Frères plus sereins, et heureux.

Aimons-nous mes Bien Aimés Frères, et travaillons.